

Le Bellovissien

N° 29

Décembre 2021

Bulletin municipal de Bellou-le-Trichard



Le mot du Maire

Contrariés par la pandémie, les agendas de nos associations locales, de la mairie et des élus qui participent aux commissions de la communauté de communes, ont subi des décalages et bien souvent des annulations.

Traditionnellement programmé en mai, le banquet des anciens a été reporté en novembre, et au final son organisation et ses préparatifs n'ont pas pu se mettre en œuvre sereinement. Même incidences pour l'Arbre de Noël, pour l'Amicale des Aînés et pour le Comité des Fêtes contraints par les incertitudes sanitaires, d'annuler des manifestations qui se préparent à l'avance. Ce n'est jamais de gaieté de cœur que ces festivités et rendez-vous dont nous avons tous grand besoin, ont dû être annulés.

Pour vous informer, annulations, reports, ou modifications d'évènements seront annoncés sur le blog municipal www.bellouletrichard.com

Cette année 2021, a permis à la commune d'étendre son patrimoine foncier bâti à 12 logements avec l'achat de la maison située au 3 rue de la Saboterie. A restaurer ou en cours de réhabilitation et de mise aux normes, ce logement et celui du 8 rue de l'École ont vocation à être loués pour servir de résidence principale à des familles avec enfants.

Le montant modéré et attractif du loyer est un moyen de garder des jeunes sur notre territoire et peut éventuellement être pour eux, un tremplin à l'accession à la propriété.

Le Conseil municipal a également eu le plaisir d'accompagner Stéphane et Julie Lehembre dans leur projet d'ouvrir « La Planque en Perche », un site éco-responsable comprenant un restaurant et des chambres au décor sobre et raffiné dans le moindre détail. Ce projet ambitieux qui leur va bien, donne du sens à leurs investissements

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons le meilleur entouré de vos proches, et espérons vous retrouver en 2022 autour d'évènements festifs libérés de la menace virale.

Jean Pierre DESHAYES

Mairie de Bellou-le-Trichard

www.bellouletrichard.com

bellouletrichard@wanadoo.fr

02 33 83 22 34

Permanences :

Le mardi de 17h à 19h

Le jeudi de 14h à 16h

Les RDV des associations

ATTENTION : Face à la situation sanitaire, certains rendez-vous proposés par les associations peuvent être annulés en application des décisions gouvernementales de lutte contre le coronavirus.

Nous vous invitons à vous rapprocher des organisateurs ou à consulter le blog de la Mairie afin de vérifier le maintien, le report ou la programmation d'animations.

information
www.bellouletrichard.com

Comité des Fêtes :

- C'est avec regret que les bénévoles reportent l'Assemblée générale et annulent la Galette des rois prévus à la mi-janvier 2022.

Amicale des Aînés ruraux :

- Assemblée générale **mardi 18 janvier** à partir de 14h.
- Galette des rois **mardi 18 janvier** après l'assemblée générale.
- Repas dansant / choucroute **dimanche 13 février** à partir de 11h30.

Hortus Pertica :

- Fête des Plantes les **26 et 27 mars 2022** - Entrée gratuite pour les habitants de Bellou.

Prochaines élections - Listes électorales

L'élection du **président de la République** se déroulera :

- Dimanche **10 avril 2022** pour le premier tour
- Le dimanche **24 avril 2022** pour le second tour.



Les **élections législatives** se dérouleront :

- les dimanches **12 et 19 juin 2022** pour la désignation des 577 députés.



IMPORTANT : Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Ce recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, **pour son inscription au bac avant 18 ans**). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

En cas de **déménagement**, il faut soit s'inscrire auprès de la mairie de son nouveau domicile, soit déclarer sa nouvelle adresse à la mairie.



Service public de proximité

Au Theil (Val-au-Perche) et à Bellême, chacune des « Maisons de Services Au Public » ont obtenu le label « France Services ».

Les services proposés sont :

- faciliter les contacts avec les administrations et les services publics,
 - accompagner les démarches administratives (démarches en ligne sur Internet, obtenir un formulaire...),
 - aider au suivi des dossiers.
-
- L'espace France Services travaille avec des partenaires référents comme la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Pôle Emploi, la Caisse d'Assurance Retraite du Régime Général, la Mutualité Sociale agricole, la mission locale de L'Aigle/Mortagne au Perche...



France Services Val-au-Perche - Le Theil

Jessica BEKKAR vous accueille :

- lundi de 13h30 à 16h30
- mardi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- jeudi de 8h45 à 12h

Coordonnées : 02 37 49 61 88

service.public@perchenormand.fr

3, rue de la Cidrerie - Le Theil - 61 260 Val-au-Perche

France Services Bellême

Edith BOULET vous accueille :

- mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- jeudi de 9h à 14h
- vendredi de 9h à 12h

Coordonnées : 02 33 82 03 49

msapbelleme@perchenormand.fr

Place de la République - 61 130 Bellême

A partir du 1^{er} janvier 2022



Pour les particuliers, le prix du **timbre vert** (pli distribué sous 48 heures en France métropolitaine) passe de **1,08 € à 1,16 €**, celui du **timbre rouge** (lettre prioritaire distribuée en 24 heures en France métropolitaine) étant porté dans le même temps à **1,43 € (contre 1,28 €)**.

Contraception gratuite pour les femmes de moins de 25 ans à partir de janvier 2022. Dès le 1er janvier, l'Assurance maladie prendra en charge à 100 % et sans avance de frais, le coût de la contraception et les actes qui y sont liés.



France Rénov' : un nouveau service public pour rénover son logement à compter du 1er janvier 2022. Ce nouveau service public <https://france-renov.gouv.fr/> a pour objectifs de donner aux usagers, un égal accès à l'information, les **orienter tout au long de leur projet de rénovation et assurer une mission sociale auprès des ménages aux revenus les plus modestes**. Les informations et conseils délivrés faciliteront la mobilisation des aides financières et permettront de guider les ménages vers des professionnels compétents.

Logements : acquisition et réhabilitations

Acquisition d'une maison d'habitation, cour, jardin et dépendance au 3 rue de la Saboterie, moyennant le prix de 35 000 € tous frais inclus (*notariés et agence*).

Pour cette habitation destinée à la location, des devis ont été sollicités pour évaluer le montant des travaux à réaliser.

Le conseil municipal a retenu une estimation de 29 866,14 € HT pour la **réhabilitation** du logement.



Concernant le logement situé 8 rue de l'école, le montant total de la **réhabilitation** est évalué à 37 903,06 € HT.

Cette réhabilitation prévoit notamment le remplacement (*estimé à 16 089,67 €*) de la chaudière au fioul par une pompe à chaleur.

Aides financières

Pour ces deux habitations, une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) dédiée à la restauration des logements au titre de l'année 2021 s'élève à 15 041,20 €.

Une aide financière de 2 000 € au titre du fonds de concours, a été accordée par la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand.



La fibre optique

Le déploiement de la fibre s'effectue par plaque de Point de Mutualisation (PM). Il s'agit d'une armoire posée qui permet le raccordement d'environ 300 logements.

L'armoire, ici à Bellou, à côté du cimetière.

L'objectif étant que 100% des Ornaïs puissent bénéficier de la fibre d'ici 2023, il convient de consulter la disponibilité de la fibre auprès des fournisseurs d'accès sur le site :

<https://numerique.orne.fr/la-fibre/>

Les fournisseurs d'accès internet (FAI) sont en charge du raccordement final de la fibre à votre domicile.

Pour connaître si la fibre est disponible chez vous, vous pouvez réaliser un test d'éligibilité qui vous indiquera où en est le déploiement de la fibre dans votre commune ainsi que la liste des FAI proposant des abonnements fibre : <https://numerique.orne.fr/la-fibre/>



Paratonnerre de l'église



Le devis de l'entreprise Biard Roy habilitée et qualifiée pour intervenir sur tous types de sites en matière de paratonnerre et parafoudre, a été retenu par le conseil municipal.

Son montant de 1 214,04 € TTC concerne la remise en état de la descente du paratonnerre en partie basse de l'église.

État de catastrophe naturelle

COMMENT ÇA MARCHE ?

5 JOURS



Comme pour n'importe quel sinistre, **les victimes doivent informer leur assurance de préférence dans les 5 jours** (description des dommages, photos...)



C'est le **maire qui formule la demande pour sa commune**, au préfet du département. Le préfet transmet l'ensemble des demandes au ministère de l'Intérieur.



Pour appuyer la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle, les sinistrés doivent **également se déclarer en mairie**.



Une **commission interministérielle prononce un avis** sur l'événement et l'opportunité du classement en état de catastrophe naturelle.

JOURNAL OFFICIEL



Si l'état de catastrophe naturelle est avéré, **un arrêté est signé par les ministres concernés et publié au Journal Officiel**.



Les victimes ont alors 10 jours pour se rapprocher de leur assurance. L'indemnisation interviendra dans un délai de 3 mois, avec le versement d'une provision sous 2 mois.

La commune de Bellou le Trichard a fait l'objet d'un arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène de sécheresse et réhydratation des sols survenu l'été 2020.



Le Printemps « givré » de 2021 ...

Renforcement électrique



Ces travaux ont concerné le secteur du Sablon à la Pelletrie en passant par la Joustière, mais également celui qui emprunte la route de Lauseraie à La Masure en passant par la Buchère (*Planque en Perche*)



Une opération de renforcement consiste à adapter le réseau public d'électricité au développement des besoins des usagers. L'objectif est de résorber les chutes de tension afin d'améliorer la qualité de la fourniture.

C'est le TE61 (Territoire Énergie Orne) qui a pris en charge les travaux en missionnant l'entreprise de TP Garczynski Traploir d'exécuter le renforcement, l'enfouissement et les raccordements des câbles.



René Pivard : Pilier du Club des Aînés

Né à Bellou-le-Trichard le 31 août 1928 et élevé par son père Edmond alors bourrelier et par sa mère Alice qui était couturière, René Pivard à l'âge de 93, a rejoint son épouse Roberte le 30 septembre 2021.

Dernier d'une fratrie de 4 enfants dont une fille et deux frères, René jeune ouvrier agricole saisonnier, a ensuite fait toute sa carrière chez Souriau à la Ferté-Bernard.

A l'heure de la retraite, René rejoint le Club du 3^e âge créé en octobre 1978 sous la présidence de Mme Vallée. Plus tard, il succède à la présidence du Club alors assurée par l'ancien maire du village, Marcel Thomas. Pendant une vingtaine d'années, René a pérennisé les repas devenus dansants dont il offrait le potage réalisé avec les légumes de son jardin. Ces repas, la fabrication de paniers et d'autres initiatives de sa part, ont contribué au financement de voyages, de goûters et de repas offerts aux adhérents et leurs conjoints. René qui a remonté les finances du Club, a également mobilisé ses troupes pour fleurir les festivités du Comice de 2004. A ses 80 ans, il a cédé sa place à Louis Minardi en 2008, mais lui et son épouse Roberte sont restés fidèles à ce Club qui a permis de tisser de nombreux liens au fil de ses animations.



Doté d'un tempérament bien trempé parfaitement assumé, René qui savait se montrer compatissant et généreux avec les autres, était un personnage attachant qui ne laissait pas indifférent, et dont le courage était respecté.

Recensement de la population



Entre le jeudi 20 janvier et le samedi 19 février, Isabelle GAUDRÉ est chargée par la Mairie de recenser la population de notre village...

Si les consignes sanitaires le permettent

Merci de lui réserver un bon accueil.

Quelques statistiques (2018) fournies par l'INSEE

Population et ménages

| Indicateurs | Bellou-le-Trichard | France |
|--|--------------------|------------|
| Population | 211 | 66 732 538 |
| Densité de population (hab/km ²) | 21,8 | 105,5 |
| Superficie (km ²) | 9,7 | 632 733,9 |
| Nombre de ménages | 97 | 29 752 199 |

1968 1975 1982 1990 1999 2008 2013 **2018**

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018

Population par grandes tranches d'âge

| | Nombre | | % | |
|----------------|--------------------|------------|--------------------|--------|
| | Bellou-le-Trichard | France | Bellou-le-Trichard | France |
| 0 à 14 ans | 39 | 12 005 261 | 18,5 | 18,0 |
| 15 à 29 ans | 24 | 11 696 734 | 11,4 | 17,5 |
| 30 à 44 ans | 48 | 12 447 723 | 22,7 | 18,7 |
| 45 à 59 ans | 44 | 13 291 253 | 20,9 | 19,9 |
| 60 à 74 ans | 40 | 11 055 645 | 19,0 | 16,6 |
| 75 ans ou plus | 17 | 6 235 921 | 8,1 | 9,3 |
| Total | 211 | 66 732 538 | 100,0 | 100,0 |

2008 2013 **2018**

Logement

| Indicateurs | Bellou-le-Trichard | France |
|---|--------------------|------------|
| Nombre de logements | 145 | 36 220 594 |
| Part des résidences principales (%) | 67,3 | 82,1 |
| Part des rés. secondaires (y compris log. occasionnels) (%) | 20,5 | 9,7 |
| Part des logements vacants (%) | 12,3 | 8,2 |

1968 1975 1982 1990 1999 2008 2013 **2018**

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018

Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Le recensement permet de définir les moyens de fonctionnement des communes.

- De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.
- Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin,...

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales.

Sophie, nouvelle secrétaire de Mairie



Embauchée le 1^{er} juillet 2021, Sophie Lecourbe succède à Ange-Line via un contrat Parcours Emploi Compétences (PEC). Ce dispositif en partie financé par l'État comprend une période en poste à raison de 20 heures par semaine, et un accès facilité à la formation ainsi qu'un accompagnement tout au long de son parcours.

Volontaire et motivée, Sophie a pris ses fonctions avec beaucoup d'enthousiasme, d'intérêt et de sérieux.

Ange-Line Garnier a pendant six années au secrétariat de la Mairie, mis ses compétences administratives, sa rigueur, son esprit d'analyse et de synthèse et sa gentillesse au service des habitants de notre commune et des élus.

Cette année 2021, Ange-line a choisi de quitter ses fonctions pour orienter sa carrière vers de nouveaux horizons.

Le maire et les conseillers municipaux l'ont vivement remerciée !

Émilie Boulard prix de l'essai de l'année



Familière des comices agricoles percheron pendant ses vacances familiales passées à Bellou le Trichard, Émilie Boulard « attirée par les valeurs communes que ce sport collectif reflète » s'adonne au rugby depuis ses années lycée.

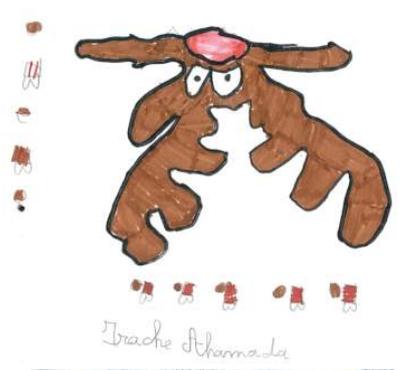
Émilie qui a connu ses trois premières sélections au sein du XV de France féminin lors du Tournoi des VI Nations 2021, a fait partie des Bleues retenues pour affronter les matches du XV de France en novembre.



A 22 ans, Émilie (6 sélections) s'est distinguée dans la catégorie féminine avec un essai marqué pour ses débuts internationaux face au pays de Galles (53-0) le 3 avril à Vannes.

Vie locale

Pour la seconde fois privés d'un arbre de Noël communal qui aurait rassemblé les familles à la salle des fêtes, les enfants du village ont remercié le Père Noël de la mairie, par de chouettes dessins !



L'Amicale, une riche vie associative



Si les conditions sanitaires le permettent, l'Amicale ouverte à toute personne qui souhaite partager un moment convivial pendant son temps libre, démarre l'année 2022 avec l'assemblée générale et la galette des rois le 18 janvier.

Ce sera l'occasion pour les habitués de régler la cotisation annuelle de 15 € et pour les nouvelles personnes, de découvrir les atouts et activités proposés par l'Amicale, par les associations cantonales Générations Mouvement et par la fédération départementale. .

Cette cotisation permet tous les premiers jeudis du mois, de participer à des jeux de société autour d'un goûter. Elle permet aussi de partager un barbecue en septembre, un repas de Noël et elle offre à celles et ceux qui le souhaitent, des cours de danse en ligne, une chorale et des randonnées ou marches sur les sentiers du Perche.



Pour les amateurs de belote, un concours jusqu'à la finale départementale est organisé chaque année. Et pour se maintenir en forme, les trois parties de bowling à la Ferté Bernard sont proposées au tarif préférentiel de 10,50 €.

C'est sans compter la journée de la forme et bien d'autres sorties ou voyages qui permettent aussi de faire connaissance, de favoriser une vie sociale et d'échanger avec les autres.



Pour toute information, joindre Jean Louis Pigeon au 06 04 19 45 52, président de l'Amicale.



L'Amicale, un espace de convivialité



Chez nos voisins de Pouvrai



Deux chênes percherons pour Notre-Dame de Paris

Enracinés dans le patrimoine forestier local de nos voisins et amis de Pouvrai, deux chênes aux allures de géants vont s'implanter dans le patrimoine architectural de Paris.

Les deux grumes qui font 23 et 14 mètres pour un diamètre de 65 et 70 cm, entreront dans la reconstruction de la flèche de Notre-Dame qui culminait à 96 mètres du sol parisien avant son effondrement par les flammes en avril 2019.

Ces chênes doivent subir une période de séchage de 12 à 18 mois avant d'intégrer la flèche, son socle et la charpente du transept.

Par contre, du bois vert servira à la reconstruction de la charpente médiévale.

La pomme, source de convivialité...

Soutenu par sa Mairie de Pouvrai, le Comité des Fêtes a invité les habitants de sa commune et leurs amis d'alentours, à participer à une fête de la pomme.

Une poignée de villageois de Bellou s'est donc jointe à cette récolte collective qui s'est déroulée sur le verger d'Alain Aubry planté de plusieurs variétés de pommes à hautes tiges.



Gaulées pour les faire tomber au sol puis ramassées par les participants, c'est dans une franche bonne humeur qui a rompu avec une crise sanitaire souvent source d'isolement, que les seaux et autres récipients se sont remplis d'un peu plus d'une tonne de pommes.

Les fruits ont ensuite pris la route du pressoir pour au final, produire 750 litres de jus de pomme.

Tous les participants et tous les habitants de Pouvrai y compris celles et ceux des résidences secondaires, se sont vus remettre une poche de 3 litres remplie du fruit de cette moisson à saveur du terroir !



AVIS aux amateurs, l'opération redevrait être reconduite en 2022 !

Les gambettes sont de sortie !



Plantées dans un buisson d'hortensias pendant plusieurs jours, deux gambettes ont interpellé... puis fait rire les passants !

Et pour cause, le corps s'est fait la paire tandis que l'autre moitié plantée dans les hortensias a des fourmis dans les jambes !

Merci à Wendy qui a planté le décor !



Ralentir

pour mieux vivre dans ce monde qui s'emballe



Ne pas abuser du champignon



Merci de ralentir sur les petites routes qui desservent l'ensemble des hameaux du village !
Une vitesse adaptée les rend plus sûres et moins dangereuses pour les piétons et autres amis poilus à quatre pattes !

Hébergement - Restauration - Animation



La **Planque en Perche** au lieu-dit « La Buchère » pour dîner, grignoter ou boire un verre. On y déguste des produits locaux et des vins bios le vendredi et le samedi soir de 18h à 00h et le samedi midi 12h à 16h. Pour les privatisations et les réservations pour dîner, contactez Stéphane au 06 52 57 56 13 par sms ou Whatsapp' uniquement en indiquant votre nom, le nombre de couverts et la date souhaitée.



Catherine et Eric propose le **Chalet de l'Étoile** tout équipé pour 2 à 4 personnes.
www.airbnb.fr



Logement paisible offrant un séjour détente pour toute la famille. 1 chambre 2 personnes, mezzanine couchage 2 ados, 1 convertible,...



Chambre de 45 m² avec vue imprenable sur les collines du Perche, on y dort sur ses deux oreilles.



Lit king size. Salle de bain avec douche à l'italienne et baignoire. Mezzanine de 12 m² ...

LES ACTEURS TOURISTIQUES

Perché dans le Perche

Claire Stickland & Ivan Payonne

La Renardière

Deux repaires insolites et 10 hectares
de nature préservée

02 33 25 57 96

06 24 84 98 25

Hameau de Lauseraie

Frédérique et Emmanuel Valentin

Chambres d'hôtes et gîte

02 33 73 53 34

06 83 38 09 85

Le Chalet de l'Étoile

Catherine et Eric proposent un Chalet de
2 à 4 personnes tout équipé, loué à la
nuitée, à la semaine ou au mois

eric9 0 6 0 3 @gmail.com

06 65 13 13 12

06 26 47 78 95

La Planque en Perche

Julie et Stéphane Lehembre

Restaurant et maison d'hôtes

06 52 57 56 13 par sms ou Whatsapp

www.laplanqueenperche.com

COMMERCE AMBULANTS

Épicerie

Le mercredi au 6 rue de Gevraise à 9h30

Poissonnerie

Le mardi tous les 15 jours à 11h au

21 rue de la Saboterie

Boucherie Charcuterie

Le vendredi à 12h15 au 6 rue de Gevraise

LES ARTISANS

M. DAIGNEAUX
BELLOU-LE-TRICHARD (ORNE)

Daniel LECHENE

Plomberie, chauffage, couverture,
zinguerie, travaux divers

Tél. 0 2 3 3 8 3 3 2 8 5

Tél.

SNC LECHENE GIRARD

Charpente, couverture, maçonnerie,
plomberie, travaux divers

Tél.

Tél.

Laurent TAFFORY

Artisan Peintre

Tél.

Tél.

David HOUVET

Forgeron

Tél.

DÉCHETTERIE

Le Theil-sur-Huisne

La Porcherie

61260 Val au Perche

02 37 49 67 81

LUNDI 13h30 - 17h30

MERCREDI 9 h - 12 h / 13 h30 -
17h30

VENDREDI 9 h - 12 h / 13 h30 -
17h30

SAMEDI 9h - 12h / 13h30 - 17h15



Informations pratiques



Entrée gratuite pour les habitant(e)s de Bellou-le-Trichard

LES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Présidente :

□□□□□ □ □□□□□□

Contact 0 2 3 3 2 5
57 84

Amicale des Aînés Ruraux

Président :

Jean-Louis PIGEON

Contact :

Jean-Louis JOYOT
au 0 2 3 3 7 3 0 1
16

L'Amicale se réunit le premier Jeudi de chaque mois sauf en juillet et août

Hortus Pertica

Contact :

Dominique Weber
Au 06 23 23 38 31

hortuspertica@gmail.com

PERMANENCES POUR PRÉLÈVEMENTS MÉDICAUX ET SOINS

Cabinet infirmier du Theil : 0 2 3 7 4 9 6 1 6 3

→ Saint-Germain-de-la-Coudre
Espace Raymond et Claude Bru
le mercredi matin de h à h sans rendez-vous.

→ Le Theil-sur-Huisne,
Foyer logement, 20 rue du Ruisseau,
Tous les jours sur rendez-vous 02 37 49 61 63
Le mardi, mercredi et vendredi de 11h à 11h30
sans rendez-vous

SALLE DES FÊTES

Réservation au 02 33 25 93 25

| | |
|---|-------------------------------------|
| <u>Capacité</u> | 100 personnes |
| <u>C a u t i o n</u> | 500 € |
| <u>Acompte à la réservation</u> | 70 € |
| <u>Obligation</u> | Présenter un certificat d'assurance |
| <u>Frais électricité et chauffage</u> | Sur relevé compteur EDF |
| <u>Location 1 journée</u> | 170 € |
| <u>Location + journée suivante</u> | + 8 0 € |
| <u>Soit pour un WE complet</u> | 250 € |
| <u>Réduction habitants de la Commune 1 fois par an et par foyer pour 1 WE</u> | - 5 0 € |
| <u>Vin d'honneur</u> | 70 € |
| <u>Vaisselle</u> | 35 € |
| <u>Location des couverts</u> | 15 € |
| <u>Forfait ménage</u> | 50 € |

